

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/12843  
12 septembre 1978

ORIGINAL : FRANCAIS

---

NOTE VERBALE DATEE DU 11 SEPTEMBRE 1978 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LA  
MISSION PERMANENTE DU BENIN AJFRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la République populaire du Bénin présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire tenir le texte de la conférence de presse donnée le 7 septembre 1978 par la Mission permanente du Bénin au Siège de l'Organisation.

Le Secrétaire général voudra bien faire publier le texte intégral de cette conférence de presse comme document du Conseil de sécurité dans le cadre du dossier Agression armée contre la République populaire du Bénin.

Annexe

TEXTE DE LA CONFERENCE DE PRESSE DONNEE LE 7 SEPTEMBRE 1978  
PAR LA MISSION PERMANENTE DU BENIN AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Expulsion des ressortissants béninois résidant au Gabon

I. Genèse des événements

Depuis l'agression armée impérialiste du dimanche 16 janvier 1977, et surtout depuis que les différentes enquêtes ont établi de façon irréfutable la participation active du chef de l'Etat gabonais, le président Bongo dans cette agression, le régime gabonais se débat dans une sorte de convulsions et de propos incontrôlés qui cachent mal la culpabilité de Bongo dans cette opération criminelle.

1. Le président Bongo réagit en menaçant de représailles la communauté béninoise installée au Gabon, cela juste après la tenue à Lomé en février 1977, du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

A Libreville même, les menaces verbales se multiplient contre notre pays et ses ressortissants.

2. Juillet 1977, quatorzième sommet de l'OUA à Libreville. La question de l'agression armée impérialiste contre notre pays n'a pas été inscrite à l'ordre du jour. La République populaire du Bénin, ayant fermement défendu le point de vue que le Gabon était disqualifié pour abriter le sommet, n'est pas présente à Libreville.

A Libreville même et dans tout le Gabon, le recensement à peine discret des Béninois avait commencé. L'idée de rapatriement avait déjà mûri, mais le processus restera enclenché aussi longtemps que les assises de l'OUA se tiendront à Libreville et par la suite aussi longtemps que le chef de l'Etat gabonais sera Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Néanmoins, les insultes et les menaces directes ne se comptent plus à Libreville et Port-Gentil notamment à l'endroit des Béninois devenus les boucs émissaires d'un pouvoir qui tente en vain de trouver une explication à sa déconfiture sur le plan économique notamment. Les comptes en banque des Béninois sont bloqués, des restrictions sont apportées à la circulation des personnes et des biens.

3. Juillet 1978 au quatorzième sommet de l'OUA à Khartoum. La question de l'agression contre la République populaire du Bénin est inscrite à l'ordre du jour de cette quinzième session. Notre grand camarade de lutte, le président Mathieu Kérékou, intervient dans le débat général pour évoquer les manoeuvres de subversion de toute sorte contre les Etats progressistes et surtout les agressions armées dont la plus éclatante illustration a été perpétrée contre le peuple béninois et sa révolution démocratique et populaire, le dimanche 16 janvier 1977.

a) Le président Kérékou a rappelé quelques faits.

Citation : "En effet, ce dimanche 16 janvier 1977, au petit matin, un avion pirate du type DC-7 en provenance de Franceville, au Gabon, atterrissait clandestinement sur l'aéroport international de Cotonou, avec à son bord une horde de mercenaires recrutés et payés par l'impérialisme international, équipés et entraînés dans la base militaire de Ben Guerir, au Maroc." Fin de citation.

(Voir l'intégralité de cette déclaration dans le document du Conseil de sécurité S/12817.)

b) Cette simple évocation des faits relatifs à l'agression contre notre pays aura suffi pour mettre en branle, par les autorités de Libreville, tout le processus de rapatriement des ressortissants béninois, processus élaboré depuis le sommet de l'OUA à Libreville en juillet 1977.

## II. Les événements

1. A Khartoum. Le président Kérékou a prononcé son allocution le mercredi 19 juillet 1978, peu après 19 heures. Au cours de cette intervention, le chef de l'Etat gabonais et la délégation qui l'accompagnait ont eu une première réaction en tentant de faire du tapage dans la salle de conférence pour distraire les délégués.

Le lendemain, le président Bongo tint une conférence de presse au cours de laquelle il déclara notamment "qu'il réviserait la situation de tous les ressortissants béninois vivant au Gabon". Il envoya, par télex, des instructions dans ce sens à son Premier Ministre, M. Léon Mebiame avant de quitter le même jour Khartoum pour Libreville via Paris.

2. A Libreville. Le Premier Ministre gabonais lance sur les antennes de la "Voix de la rénovation" la campagne pour le rapatriement des Béninois. La "chasse aux Béninois" est ouverte avec la complicité des forces gabonaises de sécurité. Le scénario de la "furie du peuple gabonais" est mis en place avec un encadrement adéquat des autorités de Libreville.

Le 21 juillet 1978, le président Bongo, de retour à Libreville, déclare notamment "Tous les ressortissants béninois vivant au Gabon seront rapatriés au Bénin au cours des prochains jours à l'exception des réfugiés politiques dont le Gabon garantit la sécurité".

L'annonce du rapatriement par le chef de l'Etat gabonais lui-même ravive les actes de vandalisme, de viol et de tuerie commencés dès le 19 juillet 1978 : mise à sac du marché Monbouet et de celui d'Akebe. C'est alors que, sous prétexte de les protéger, naquit l'idée de parquer tous les ressortissants béninois en instance d'être rapatriés au Lycée d'Etat de l'Estuaire. Plus de 4 000 ressortissants béninois (hommes, femmes, enfants) ont été livrés aux intempéries, sans vivres et sans soins, parqués dans des conditions d'hygiène déplorables.

Pendant ce temps, on a enregistré des exactions inhumaines de tous genres perpétrées contre les ressortissants béninois qui se sont vus dépouillés totalement de leurs biens. Ceux d'entre eux qui tentaient de résister à l'assaut policier et à celui des hommes de main des autorités de Libreville ont été matraqués et battus à mort.

Le temps du chantage. Pendant plus d'une dizaine de jours, le président Bongo prendra prétexte d'un prétendu refus des autorités de la République populaire du Bénin d'accueillir leurs ressortissants pour maintenir ces derniers dans les conditions inhumaines du camp de concentration qu'est devenu le Lycée d'Etat de l'Estuaire. Il faut noter qu'au moment de cette déclaration du président Bongo, la République populaire du Bénin avait déjà mis sur pied un Comité national permanent d'accueil des expulsés du Gabon dont le président Bongo connaissait déjà à ce moment l'existence. La République populaire du Bénin, face à cette déformation faite par le Président gabonais, a eu à le préciser dans un communiqué ...

Finalement, le retour en République populaire du Bénin commencera pour les seuls Béninois en mesure d'acheter leur billet. Leur transport est assuré jusqu'à Cotonou généralement par les aéronefs de la CAMAIR (Cameroun Airlines). Les autorités gabonaises ont refusé de mettre leurs moyens de transport pour l'exécution de cette opération déclenchée par elles-mêmes, prétextant de "l'incertitude qui planait sur le sort qui aurait été réservé aux appareils rendus à Cotonou". (Voir dans L'Union, quotidien gabonais d'information, No 784 des 5 et 6 août 1978, la déclaration de M. Martin Bongo, Ministre des affaires étrangères.

Las d'une attente longue passée dans la hantise et la provocation, les Béninois ont explosé de colère devant les chantages mis en oeuvre pour obliger certains d'entre eux, notamment les cadres, à demeurer en République gabonaise. La répression des forces de l'ordre du Gabon sera sanglante. On ne saura jamais le nombre exact des victimes décédées à la suite de l'attaque meurtrière des policiers et gendarmes. Cette attaque, selon les témoins, a été menée par force de grenades (offensives et lacrymogènes) et par pistolets mitrailleurs.

3. A Cotonou. Les ressortissants béninois expulsés du Gabon ont commencé à arriver à Cotonou le 1er août 1978. Ce jour-là, un premier avion de la CAMAIR a ramené à l'aéroport international de Cotonou Cadjéhoun 76 Béninois qui ont payé eux-mêmes leur passage.

Le même jour, 1er août 1978, un premier bateau de la Compagnie "Christian Vieljeu" affrété par le Gouvernement gabonais a ramené au port autonome de Cotonou 473 (quatre cent soixante treize) Béninois.

a) Le rythme des débarquements s'est poursuivi dans les conditions suivantes :

1. CAMAIR : 1) du 1er au 15 août 1978 : plusieurs navettes Libreville-Cotonou; les rapatriés ont payé eux-mêmes leurs billets; 2) journée du 17 août 1978 : deux (2) vols Port-Gentil-Cotonou.

2. Air Afrique : quelques vols à partir de Libreville; voyage entièrement à la charge des rapatriés.

3. UTA : deux vols à partir de Libreville; frais de voyage à la charge des rapatriés eux-mêmes.

4. SABENA : un seul vol en provenance de Libreville, à la demande et pour le compte du Gouvernement gabonais. Il ne s'agissait pas d'un vol spécial mais d'un courrier régulier dérouté sur Cotonou.

5. Libéria : six (6) vols spéciaux Libreville-Cotonou effectués du mercredi 16 au jeudi 17 août 1978. Cette compagnie a fini de ramener à Cotonou les ressortissants béninois résidant à Libreville.

6. Transinternational Airlines : charter américain qui a effectué deux vols le jeudi 17 août 1978. Cette compagnie devait ramener à Cotonou les ressortissants béninois résidant à l'intérieur du Gabon (Port-Gentil, Franceville, Mouanda, Akeni, Tchibanga, Mayouba, Dambarene, N'Djolle, etc.)

Au total, à ce jour, dimanche 20 août 1978 : dix mille cent (10 100) ressortissants béninois vivant au Gabon sont revenus en République populaire du Bénin, dont deux cent soixante sont rentrés par Lomé et Lagos.

b) Situation sanitaire des expulsés

Parmi les expulsés figurent de très nombreux blessés, dont certains très gravement. Il a été relevé également des cas de fausses couches ou d'accouchements prématurés.

c) Informations diverses : le Gouvernement de la République populaire du Bénin a été informé par l'Ambassadeur du Zaïre à Cotonou que son pays "sollicite une autorisation de survol et d'atterrissage des avions Air Zaïre affrétés par les autorités gabonaises pour assurer les vols spéciaux en faveur des ressortissants béninois rapatriés du Gabon.

Le Gouvernement libyen a fait don de vivres pour les expulsés.

Le Gouvernement algérien a proposé aux autorités béninoises de venir en aide aux expulsés béninois.

Le Gouvernement de la République populaire du Bénin a reçu les missions de bonne volonté dépêchées à Cotonou à l'initiative des présidents Sékou Touré de Guinée et le président Gafar el Nimeiry du Soudan en sa qualité de Président en exercice de l'OUA.

Le Gouvernement de la République populaire du Bénin a mis sur pied un Comité national permanent chargé de l'accueil des Béninois rapatriés du Gabon.

Les autorités gabonaises ayant décidé et annoncé à la "Voix de la rénovation" que du rapatriement des Béninois seront exclus : les professeurs, les médecins et autres hauts cadres, le Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin et le gouvernement militaire révolutionnaire ont lancé à trois reprises des appels plusieurs fois diffusés dans la presse écrite et parlée, invitant tous les ressortissants béninois à regagner leur patrie quels que soient leurs qualifications et le métier qu'ils pratiquent au Gabon.

Le président Mathieu Kérékou a, à l'issue de la première session conjointe du Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin et du gouvernement militaire révolutionnaire, tenue le 2 août 1978, envoyé un télex dans ce sens au président Bongo, lui "demandant de n'exclure dans l'application de ladite décision (de rapatrier les ressortissants béninois vivant au Gabon) aucun ressortissant béninois quels que soient sa qualification et le métier qu'il pratique en République gabonaise.

Le Gouvernement de la République populaire du Bénin a manifesté son désir de dépêcher au Gabon son ambassadeur à Kinshasa pour qu'il aille voir sur place le sort réservé aux Béninois en instance d'être rapatriés. Mais cette requête a été catégoriquement rejetée par le Gouvernement gabonais.

### III. Point de vue de la République populaire du Bénin

La position de la République populaire du Bénin vis-à-vis des expulsions des rapatriés du Gabon a été exprimée au cours de trois sessions conjointes du Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin et du gouvernement militaire révolutionnaire auxquelles il faut se référer.

Il ressort de l'analyse de ces documents que "le Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin et le gouvernement militaire révolutionnaire sont décidés à assurer pleinement leurs responsabilités jusqu'au bout". D'autre part, la session conjointe a dénoncé : "Le président Bongo comme seul responsable devant l'histoire des actes criminels inhumains et antiafricains dont nos compatriotes résidant au Gabon sont lâchement et cruellement victimes".

Lors de la session conjointe du 11 août 1978, le Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin et le gouvernement militaire révolutionnaire en "appellent à l'opinion internationale pour que cessent les pressions et les sévices qu'exerce le traître Bongo sur nos compatriotes en attente de rapatriement du Gabon".

La République populaire du Bénin n'a donc pas été surprise par le retour de ses fils qui ont contribué à bâtir le Gabon. Les militantes et les militants de la révolution populaire du Bénin ont été mobilisés dès le début pour recevoir dignement nos compatriotes et leur réserver leur accueil militant. Le Comité national permanent d'accueil qui a été constitué a pris toutes les dispositions nécessaires pour accueillir les ressortissants béninois; le Comité a été à la hauteur des tâches qui lui sont confiées.

S/12843  
Français  
Annexe  
Page 6

Enfin, il faut noter que malgré les sévices et les chantages de tout genre dont ils ont été l'objet, nos compatriotes béninois sont rentrés massivement en République populaire du Bénin, heureux de revenir en terre africaine libre du Bénin.

Prêt pour la révolution

La lutte continue.

-----